Régie des marchés agricoles et alimentaires Québec

Compte-rendu
Rencontre du cadre d'échanges

Rencontre tenue le :	25 septembre 2026
Heure :	9 h
Endroit :	Hôtel Welcominns 1195, rue Ampère Boucherville (Québec) J4B 7M6
Numéro de dossier :	07-1600-01-04
Secteur :	Offices de mise en marché de la forêt privée et Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ)

---

9 h : Début de la rencontre

Personnes présentes :

Pour la Régie :

M^{me} Judith Lupien, présidente et régisseuse
M. Simon Trépanier, régisseur
M^{e} Thomas Kenmegne, secrétaire
M^{e} Claudine Martineau-Langevin, conseillère juridique
M. Oussama Marhraoui, conseiller économique

Pour les offices :

M. Gaétan Boudreault, président, FPFQ
M. Vincent Miville, directeur général, FPFQ
M. Michel Lepage, président, SPFBSL
M. Stéphane Forest, directeur général, SPFBSL
M. Éric Cliche, directeur général, APBB
M. Yvon Boisvert, président, SPBCQ
M. Ghislain Leblond, directeur général, SPBCQ et SPBM
M. Pierre Lemieux, président, SPBCS
M. Louis-Joseph Roy, directeur général, SPBCS
M. Benoît Pitre, président, SPBG
M. Guy Gallant, directeur général, SPBG
M. Jacques Gévry, président, APFLO
M. Simon Forget-Allaire, directeur général, APFLO
M. Jean-Luc Fafard, président, SPBM
M. Maurice Vigneault, président, SPFRQ
M. Pierre-Maurice Gagnon, président, SPBSLSJ
M. Martin Lavoie, directeur général, SPBSLSJ
M. André Roy, président, SPFSQ

Pour le MAPAQ :

M. Alexandre Genois, analyste des politiques de mise en marché collective

1. Mot de bienvenue et présentations

   M[me] Lupien souhaite la bienvenue aux participants et un tour de table est effectué pour permettre à chacun des participants de se présenter.

2. Présentation de l'ordre du jour

   M[me] Lupien présente l'ordre du jour.

3. Suivi de la dernière rencontre

   a) Rencontres du cadre d'échanges

      M[e] Kenmegne fait un bref rappel des rencontres du cadre d'échanges tenues depuis le 23 septembre 2025, date de la dernière rencontre.

   b) Harmonisation du cadre réglementaire (producteur/produit visé)

      La FPFQ reviendra sur les travaux en cours au point 5d) de la rencontre.

4. Sujets de la Régie

   a) Développements récents

      M[me] Lupien présente la chronologie de la transformation de la Régie depuis 2021 en mettant l'accent sur les développements intervenus dans la dernière année. Cette transformation touche notamment aux éléments suivants :

      i. Restructuration administrative et locaux

         M[me] Lupien indique que la Régie a fait l'objet d'une restructuration administrative en novembre 2025. Elle explique les objectifs de cette réorganisation et présente le nouvel organigramme de la Régie.

         Elle ajoute qu'en application des orientations gouvernementales, les différents locaux de la Régie seront réaménagés de manière à optimiser les espaces de travail.

      ii. Révision des services – état d'avancement

         M[me] Lupien mentionne qu'au 31 mars 2026, 85 % des services de la Régie étaient révisés. Elle ajoute que la révision des services de la Régie a permis à celle-ci de passer de 46 services en 2021 à 32 aujourd'hui. Par cette révision, la Régie examine les services qu'elle rend, afin d'en évaluer la pertinence, la performance et l'efficience avec comme orientation que la Régie recentre ses services sur sa mission.

      iii. *Loi visant à réduire la bureaucratie, à accroître l'efficacité de l'État et à renforcer l'imputabilité des hauts fonctionnaires*

         M[e] Martineau-Langevin présente les cinq mesures incluses dans la *Loi visant à réduire la bureaucratie, à accroître l'efficacité de l'État et à renforcer l'imputabilité des hauts fonctionnaires* qui modifient la Loi M-35.1. Ces mesures, qui visent à accroitre l'efficacité de la Régie, sont les suivantes : la réduction du nombre de vice-présidents de 3 à 2; la réduction du quorum des régisseurs pour décider de certaines affaires simples; la modification du moyen de publication de certains avis; la simplification du processus relatif aux citations à comparaître; l'officialisation de la médiation.

iv. Vers une nouvelle planification stratégique

M^me^ Lupien mentionne que la Régie prépare actuellement sa planification stratégique 2026-2031. Elle ajoute que les travaux de celle-ci sont assez avancés et que le dépôt à l'Assemblée nationale est visé pour décembre 2026.

b) Transformation numérique : services en ligne de la Régie

M^e^ Martineau-Langevin présente les deux services en ligne actuellement offerts par la Régie, à savoir, le formulaire de déclaration d'intérêts commerciaux autres qu'à titre de producteur (DÉCLIC), d'une part et celui de dépôt de demande en ligne, d'autre part.

Concernant le formulaire DÉCLIC, elle mentionne qu'il est offert en ligne depuis le 1^er^ janvier 2026 et que, en 2025-2026, il a été rempli par 285 administrateurs et 46 substituts avec un taux de satisfaction de 88 %.

Quant au formulaire de demande en ligne, il est offert depuis le 13 juillet 2026. M^e^ Martineau-Langevin en présente le fonctionnement, les objectifs et les différentes étapes de projet.

c) Échanges sur la mise à jour des monographies du MRNF

M. Trépanier présente le projet de mise à jour des monographies produites par le MRNF dans le cadre des évaluations périodiques des offices de mise en marché du secteur de la forêt privée. Il rappelle le constat ayant suscité cette mise à jour, les opportunités qu'elle offre et les principales étapes du projet. M. Trépanier présente des ajustements proposés aux monographies par la Régie et invite les participants à échanger sur les façons dont les monographies pourraient être modernisées.

5. Sujets des offices et de la FPFQ

M. Miville présente les sujets des offices et de la FPFQ.

a) État de situation sur le secteur forestier

M. Miville mentionne l'abandon du PL97 visant une réforme globale du régime forestier et l'adoption du PL11 qui réforme l'allocation du bois des forêts publiques et ses redevances.

Il ajoute que les producteurs vivent les dommages collatéraux du conflit commercial, et que ce conflit engendre notamment des fermetures d'usines, bien que le secteur ait été relativement plus résilient que ce à quoi on s'attendait.

Il indique également que l'on observe un ralentissement des volumes de bois de la forêt privée mis en marché.

b) Principe de résidualité de la forêt publique

M. Miville fait un historique du principe de la résidualité. Il rappelle que le potentiel des forêts privées demeure largement sous-exploité.

Il s'ensuit des échanges, notamment sur l'impact de la différence de cadre réglementaire entre les différentes MRC et le besoin d'allègement réglementaire ainsi que les raisons de la sous-mobilisation du bois des forêts privées.

c) Délai d'homologation des conventions de mise en marché

La Régie répond aux questions d'un participant en lien avec les délais de traitement des demandes d'homologation de conventions. Ces questions concernent particulièrement l'ordre de priorité de traitement par la Régie.

d) Définitions de producteur forestier et produit visé

La FPFQ fait un retour sur les travaux présentés lors de la rencontre de septembre 2025. Les réflexions sur l'ajustement des définitions de « produit visé » et « producteur visé » se sont poursuivies. Ces propositions de définitions seront soumises aux AGA au printemps 2027 et, éventuellement, elles feront l'objet de demandes de modifications réglementaires.

6. Prochaine rencontre

Il est convenu de tenir la prochaine rencontre en 2027, au besoin en mode hybride, à la même période de l'année, sur la Rive-Sud de Montréal.

7. 12 h 20 : Levée de la rencontre.